

1

Le Gua : "Le chemin des Saloches" 7 km



Départ et arrivée : Petite place centrale de Saint-Martin
rue de l'Amiral Renaudin



- D Départ
- Sens de la marche
- Q Quai à vendange
- P Puits et timbre
- Itinéraire
- 👁 Point de vue
- B Barrières
- S Saloche

Départ : Place centrale de Saint-Martin, rue de l'Amiral Renaudin.

→ A gauche, empruntez la rue du Vengeur.

1 Maison de l'Amiral Renaudin XVIII^e, XIX^e

(propriété privée ; n° 12 rue du Vengeur)

Jean-François Renaudin est né à Saint-Martin (1750 - 1809). Il commande en 1794 le vaisseau « le Vengeur du peuple » qui sombre la même année après une bataille (9 prairial an II) contre les anglais, entrée dans la légende. Fait prisonnier puis libéré, il prend sa retraite en 1802 et finit sa vie à Le Gua.

→ Poursuivez votre chemin pendant 50 m jusqu'aux marais.

2 Les « Saloches » (propriétés privées)

Ces petits abris de pierre appelés aussi « Tourettes » ou « Gabiottes » se dressent au milieu des marais. Ces abris ont-ils servi aux « Gabelous », douaniers qui surveillaient le chargement du sel, ou étaient-ils tout simplement des poulaillers ?

→ Tournez à gauche et prenez le petit chemin qui contourne le village le long des fossés. Soyez prudents !

→ Au bout du chemin, continuez tout droit et tournez à droite, route de Souhe. Cette route traverse les marais. Vous pouvez apercevoir les « saloches » sur votre droite et de nombreuses « barrières » typiques des marais sur votre gauche.

3 Ces « barrières » avec traverses en bois et montants en bois ou en pierre (blocs monolithes) ferment l'entrée ou le pas des champs.

→ En arrivant à Souhe prenez à droite la rue des Marais Neufs, puis tout de suite à gauche. Suivez la route jusqu'à une petite place où l'on aperçoit un préau accolé à une maison à étage (l'ancienne école du village). Empruntez ensuite la rue du Pigeonnier, puis tournez à droite dans la rue du Temple.

4 Au n° 64 de cette rue se trouve l'ancien temple dont on peut encore apercevoir des éléments (fenêtres). Transformé en maison d'habitation (propriété privée), il témoigne d'une forte présence protestante. Sa taille par rapport au village souligne l'importance que revêt le lieu de culte à cette époque.

→ Au bout de la rue du Temple, poursuivez tout droit rue des Marais Neufs. Continuez en tournant à gauche jusqu'à la mare de la Cassé d'Essert. Longez la mare aux canards et allez tout droit en direction des marais.

→ Tournez à gauche, et suivez la route goudronnée le long des marais. A droite, un magnifique point de vue sur les rives de la Seudre, d'où l'on aperçoit le village de l'Eguille (petit clocher pointu) et en face la butte boisée de Monsanson.

→ Poursuivez à gauche en direction de Souhe jusqu'au cimetière, puis allez tout droit.

5 Cimetière de Souhe (communal)

En pénétrant à l'intérieur du cimetière, on peut encore voir des tombes protestantes. Celles-ci datent pour la plupart du XIX^e siècle. Un écusson taillé à même la pierre est encore visible sur le mur d'enceinte (sud-ouest). Attardez-vous et observez les tombes en bâtière sur pieds et tombes traditionnelles sur lesquelles il était d'usage d'apposer un extrait de texte biblique, témoin de la ferveur et de la foi des protestants.

→ Rejoignez l'entrée de Souhe à 100 m, et reprenez la route des marais en direction de Saint-Martin. A Saint-Martin, admirez sur votre droite le quai à vendanges.

6 Quai à vendanges

Témoin d'une culture importante jusqu'au milieu du XIX^e siècle, cette plateforme servait de zone de regroupement du raisin destiné à la coopérative. Le raisin arrivait dans des tonneaux au moyen de charrettes, puis de tracteurs. Il était alors chargé à l'aide de la potence sur des camions. On parle au XVIII^e siècle du territoire charentais comme le plus grand vignoble du monde. Il s'étendait sur plus de 200 000 hectares. Entièrement ravagé par le phylloxéra (pucceron), le vignoble a été replanté au sud et à l'est du département. Fin du parcours.

